



éditorial.

16^{èmes} Journées de la Recherche Avicole : pas de souveraineté alimentaire sans lien étroit entre recherche et professionnels

Les 16^{èmes} journées de la recherche avicole se sont tenues à Tours, comme tous les deux ans, les 18 et 19 mars. Plus de 500 personnes y ont participé, témoignant de l'importance de ces journées dans l'agenda des filières avicoles. Scientifiques, professionnels de la filière, enseignants, experts, se sont succédés sur scène pendant la première journée, permettant de mettre en lumière les enjeux auxquels devront faire face demain, tous ceux qui travaillent aujourd'hui dans nos secteurs : changement climatique, souveraineté alimentaire, évolution des régimes alimentaires et des modes de consommation, qualité de vie au travail, intelligence artificielle, etc. Consensuels, dérangeants, passionnants, provoquants, les propos des différents intervenants ont fait réagir et se sont poursuivis par des échanges fournis pendant les moments conviviaux, qui font aussi tout l'intérêt de ce type de journée.

La deuxième journée, consacrée exclusivement à la présentation des résultats de multiples projets de recherches dans tous les domaines : économie, sociologie, génétique, sanitaire, bien-être animal, environnement, ... a été également très dense et passionnante.

Si les JRA se tiennent tous les deux ans, les projets de recherches sont au cœur des actions de nos interprofessions au quotidien : quantification des emplois dans les filières agricoles, déploiement du niveau 2 de CAP'2ER, décarbonation, lutte contre Campylobacter, utilisation de l'intelligence artificielle pour détecter les troubles précoces de santé ou de bien-être animal, évolution des systèmes d'élevage. Mieux connaître notre filière, améliorer nos pratiques pour être plus compétitifs, répondre aux grands enjeux climatiques et de souveraineté, satisfaire les consommateurs, voilà ce qui doit nous guider, collectivement, tous les jours.

Les échanges riches de ces JRA ne doivent pas simplement se tenir tous les deux ans. En tant qu'interprofession, ces échanges étroits se poursuivent efficacement toute l'année avec notre partenaire privilégié qu'est l'Itavi en matière de recherche. Mais la déconnexion de certains organismes par rapport à nos problématiques concrètes est une critique et une inquiétude qui revient malheureusement souvent dans les échanges. Il ne faut pour autant pas se résigner : nous devons sans aucun doute resserrer nos liens avec l'Inrae, l'Anses, les écoles d'ingénieurs agronome, de vétérinaires, les écoles d'agriculture, pour renforcer le travail collectif au service de la pérennité de nos filières et améliorer la compréhension mutuelle de nos secteurs, de nos contraintes et de nos attentes. Sans ce lien étroit entre Recherche et Filière, la reconquête de la souveraineté, dans un monde en proie à une instabilité croissante, n'en sera que plus compliquée !

Jean-Michel SCHAEFFER
Président d'ANVOL



Suivez nos actualités sur : <https://interpro-anvol.fr>

ZAC Atalante Champeaux – 3 allée Ermengarde d'Anjou – 35000 RENNES – 02 99 60 31 26
7 rue du Faubourg Poissonnière – 75009 - PARIS

NOUVELLES NORMES DE COMMERCIALISATION EN VOLAILLES

Les nouvelles normes européennes de commercialisation relatives aux viandes de volailles sont parues et sont applicables depuis le 9 mars 2026. Elles se composent de 2 textes : le **Règlement délégué 2026/343** et le **Règlement d'exécution 2026/344**.

C'est une très grande victoire pour la filière volailles françaises concernant la protection des mentions « **volailles fermières - élevées en plein air/liberté** » notamment portées par les productions Label Rouge et biologiques.

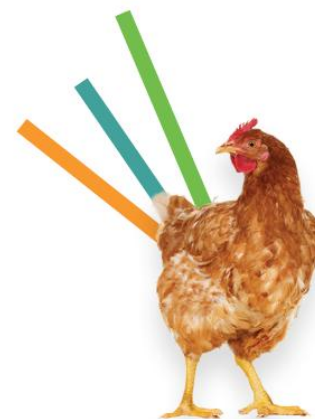
CONCERNANT L'ÉTIQUETAGE DES MODES D'ÉLEVAGE

Depuis leur création en 1991, ces normes fixent les principes d'un étiquetage volontaire des modes d'élevage, et sont des moyens efficaces pour **protéger et valoriser les modes d'élevage à l'extérieur des volailles**. Elles permettent à la fois aux consommateurs de savoir exactement ce qu'ils achètent et aux producteurs européens de disposer de **règles homogènes**.

Lourdement menacé en 2022 par un projet de révision de la CE et par la volonté d'autres pays de supprimer ces mentions, cet encadrement a bien failli disparaître. Le **SYNALAF** et **ANVOL**, soutenus par l'association européenne **ERPA**, se sont beaucoup mobilisés pour préserver ces règles d'étiquetage et en particulier celles concernant l'élevage à l'extérieur.

Le compromis obtenu après de longues négociations est un texte très équilibré qui protège les modes d'élevage à l'extérieur tout en ouvrant la possibilité à de nouvelles mentions de façon encadrée. Le texte final prévoit ainsi :

- L'exclusivité des modes d'élevage faisant référence à un élevage à l'extérieur : « **Sortant à l'extérieur** », « **Fermier - élevé en plein air** », « **Fermier - élevé en liberté** ». Les critères de production relatifs à ces mentions sont toujours définis dans les normes, et aucune autre mention ne peut être utilisée pour des volailles élevées à l'extérieur.
- Une nouveauté dans la protection de ces modes d'élevage : la **protection des termes et des illustrations** utilisées sur tout document commercial/publicitaire/étiquette pour des volailles élevées à l'extérieur.
- Et la possibilité d'utiliser de nouvelles mentions pour les volailles n'étant pas élevées dehors, mais avec un encadrement : contrôle par les Etats-membres et enregistrement par la Commission européenne. C'était une demande d'opérateurs et autres pays afin de pouvoir plus facilement étiqueter des mentions liées au bien-être animal ou à des innovations.



CONCERNANT LES PARTIES ET DECOUPES DE VOLAILLE

La révision de ce texte concerne également son champ d'application en ajoutant et clarifiant certaines définitions de parties et découpes anatomiques de volailles, dont notamment :

- ▶ Filet intérieur
- ▶ Suprême
- ▶ Fourchette
- ▶ Omoplate
- ▶ Cuisse désossée
- ▶ Pattes
- ▶ Cou
- ▶ Tête



DIRECTIVE IED

Les filières volaille de chair, porc et œufs ont adressé le 27 mars 2026 un courrier au Premier Ministre, à la ministre de l'Agriculture, à la ministre de la Transition écologique et au ministre délégué à la Transition écologique, dans le cadre de la clause de revoyure de la directive et de l'examen du projet de règlement « Omnibus environnement ».

Les trois filières, pleinement investies sur la question de la souveraineté alimentaire de la France, font part de leurs vives inquiétudes quant à l'évolution, à l'échelle européenne, de la directive sur les émissions industrielles (IED) qui risque d'anéantir les efforts entrepris par la France pour faire évoluer la réglementation ICPE vers un cadre propre à l'élevage.

Cette nouvelle directive IED, applicable en 2030, va à la fois élargir fortement le nombre d'élevages concernés et accentuer drastiquement les contraintes techniques et administratives s'imposant à des élevages familiaux :

- Filière **porc** 🐷 : 60% de la production française concernée à partir de 2030 contre 8% aujourd'hui
- Filière **œufs** 🥚 : 458 bâtiments supplémentaires pour 8,8 millions de places de poules pondeuses dont 57% en plein air.
- Filière **volaille de chair** 🐔 : 612 exploitations supplémentaires dont 488 en dindes, et dans le secteur de la sélection/accoupage, ce sont 122 sites d'élevages qui seront touchés.

Cette directive pose un problème à deux niveaux :

- ❖ Les règles d'exploitations (**UCOL**) en cours de définition à marche forcée, seront tout simplement **techniquement et économiquement inapplicables** pour la plupart des élevages y compris ceux qui relèvent déjà de la directive IED
- ❖ **La directive IED révisée accentuera la charge administrative et les risques de recours** contre les projets d'élevage.

L'effet dissuasif de ce futur carcan administratif est d'ores et déjà perceptible sur le terrain;

Inaporc, Anvol et le CNPO demandent par conséquent à l'Etat d'exclure le porc et la volaille de cette directive IED. Et si cela n'est pas envisageable à ce stade, il est essentiel et urgent que la France se positionne sur ce dossier à trois niveaux :

- Intervenir auprès de la Commission européenne pour revoir les règles d'exploitation proposées (UCOL) et notamment la définition des nouveaux bâtiments et les valeurs limites d'émissions et d'excrétion (cf note)
- Se saisir de l'opportunité que représente le projet « d'Omnibus environnement » pour amender la directive dans le sens d'une réelle simplification administrative (cf note jointe)
- Enfin et sous réserve de l'évolution des deux points précédents, revenir aux champs d'application de la directive antérieure concernant les seuils pour déterminer les élevages concernés.



JOURNÉES NATIONALES DE L'AGRICULTURE



Les **Journées Nationales de l'Agriculture (JNAgri)** ont lieu chaque année sur le modèle des Journées Européennes du Patrimoine. Partout en France, des événements sont organisés pour **célébrer l'agriculture et ceux qui la font vivre** : ouvertures de fermes, visites d'exploitations, marchés de producteurs, ateliers, concerts à la ferme, rencontres et dégustations etc.

Du 5 au 7 juin 2026, les JNAgri reviennent autour de la thématique :
L'agriculture de demain : quel avenir dans nos assiettes ?

Cette année encore la filière volaille de chair participera à ces journées. Notre visibilité ne dépend que de l'implication de vos réseaux et de vos membres dans cet événement : une occasion idéale pour notre filière pour faire découvrir ses métiers et ouvrir ses portes au grand public.

Vous êtes un acteur du monde agricole ?

Agriculteurs, coopératives, exploitations, fermes pédagogiques, musées, entreprises agroalimentaires...

Ouvrez vos portes et organisez un événement !

Faites découvrir au grand public votre savoir-faire, vos produits et votre engagement pour une agriculture durable et innovante.

 Inscrivez votre événement dès maintenant sur le site des Journées Nationales de l'Agriculture :

<https://openagenda.com/fr/jna2026>

Pour les agriculteurs (mais aussi les autres maillons de la filière) souhaitant devenir porteurs de projet JNAgri, il suffit de s'inscrire sur l'Open Agenda JNAgri pour apparaître sur la carte interactive : <https://openagenda.com/fr/jna2026> et vous recevrez un kit de communication physique après inscription.



Une offre d'événements diversifiée avec :



Des **marchés et ventes de produits** en majorité (53%)



Des **journées portes ouvertes** au sein d'exploitations agricoles (25%)



Des **visites guidées et libres** au sein de divers types de structures comme des **exploitations** ou **usines agroalimentaires** (11%)



Et **autres formats divers** (11%) : ateliers de cuisine, randonnées, conférences, festivals,...

Vous pouvez aussi candidater optionnellement au "coup de cœur" pour un accompagnement personnalisé ([2026 Opération "Coup de cœur JNAgri" - Google Forms](#)) et une aide financière.

1 997 événements en 2025

+ 14% par rapport à 2024

+ 49% par rapport à 2021

220 000 visiteurs en 2025

+ 18% par rapport à 2024

+ 55% par rapport à 2021



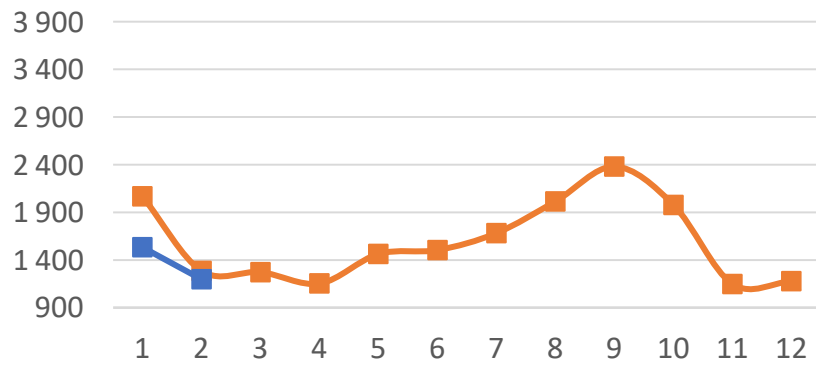


CHIFFRES FILIÈRE PINTADE



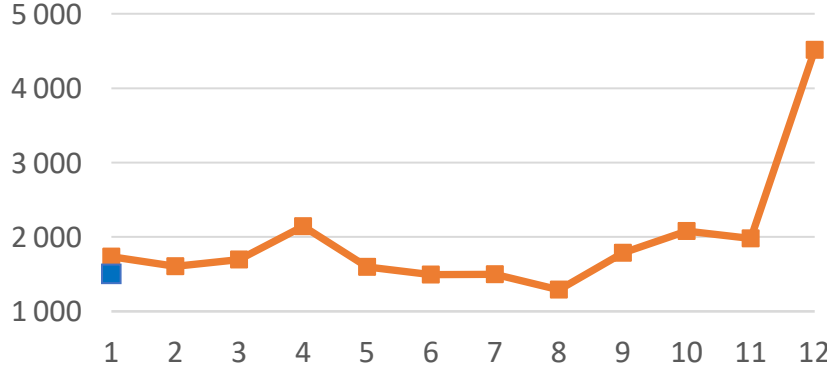
MISE EN PLACE MENSUELLE (FR)

En milliers de têtes / mois – SNA



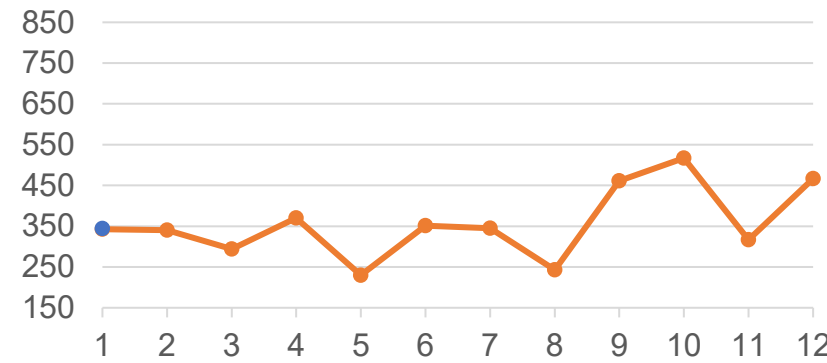
ABATTAGES CONTRÔLÉS

En tec - AGRESTE



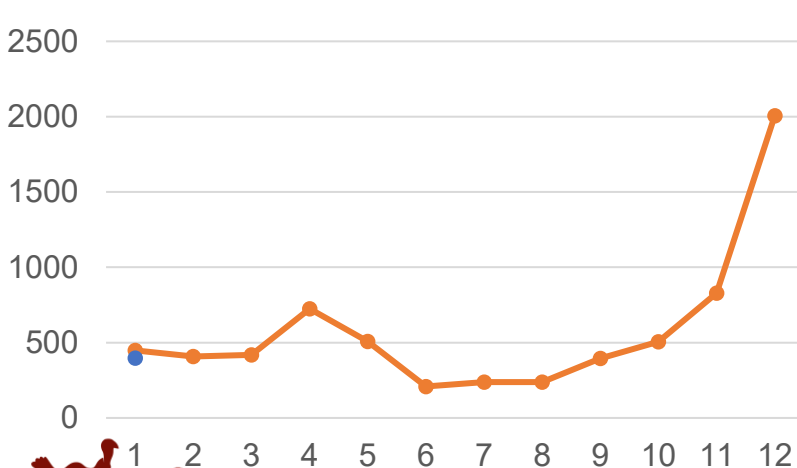
EXPORTATIONS

En tec - DOUANES



ACHATS DES MÉNAGES EN VOLUME (T)

En tonnes - KANTAR



Février 2026

-3,2%

A / A-1

-9,0%

2 mois 2026/ 2 mois 2025

Par rapport à la même période 2025, les MEP cumulées depuis le début de l'année sont en repli de près de 269 500 pintadeaux. Dans le même temps, les MEP dans le cadre d'une OP Label Rouge reculent de 14%.

En raison d'une évolution de la période d'enquête, les données du premier trimestre 2026 peuvent être amenées à évoluer.

Janvier 2026

-13,4%

A / A-1

-13,4%

1 mois 2026 / 1 mois 2025

Les volumes abattus sont en baisse de -232 Tec en janv. 26/Janv.25. Par rapport à janv. 2019, le déficit atteint quasiment 1 000 Tec.

Janvier 2026

+0,2%

A / A-1

+0,2%

1 mois 2026 / 1 mois 2025

Si, en volume, la baisse observée sur l'UE (-6,7%) est compensée par l'augmentation observée sur les Pays-Tiers (+11,7%), en valeur les exportations de pintades sont en reculent sur l'ensemble des pays UE : - 15,7% sur l'Allemagne, - 10,8% sur la Belgique avec une augmentation des volumes de 5,1%, et -19,8% sur les Pays-Bas.

Janvier 2026

-11,5%

A/A-1

-7,7%

2025 / 2024

En 2025, les achats de pintade par les ménages ont représenté 1,1% des achats de Volailles et d'élaborés frais. En Janvier, à l'exception des élaborés et des découpes de poulet, les achats de volailles par les ménages sont en baisse.

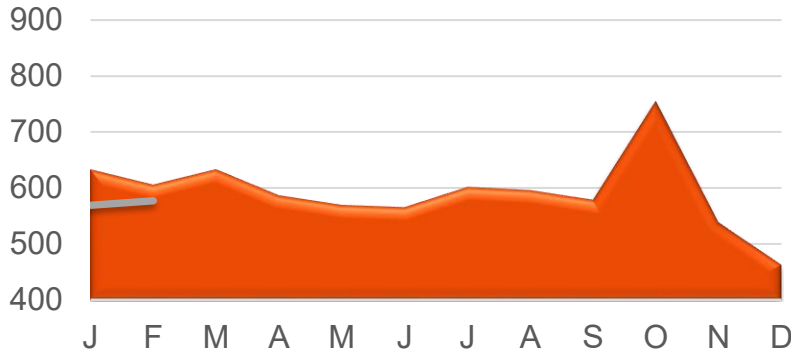


■ = Année 2025 ● = Année 2026



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIDEF



Février 2026

- 4,8 %
A / A-1

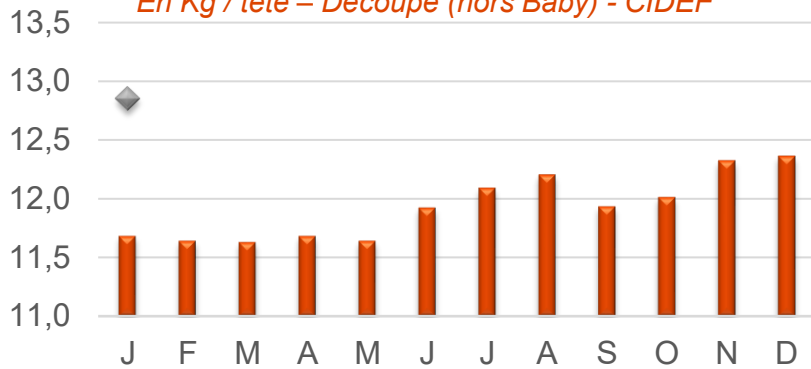
- 2,6 %
cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 577 milliers de têtes par semaine.

Les mises en place progressent sans retrouver le niveau de 2025, avec une concurrence du poulet sur les surfaces disponibles.

POIDS MOYENS À L'ABATTAGE

En Kg / tête – Découpe (hors Baby) - CIDEF



Janvier 2026

+ 10,0 %
A / A-1

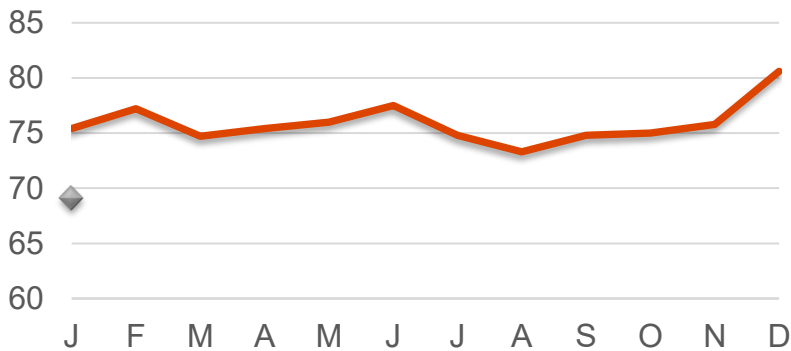
+ 3,9 %
M / M-1

Le poids moyen à l'abattage se situe en décembre à 12,85 kg / tête.

La tendance démarrée à l'été dernier se prolonge avec une hausse régulière des poids moyens.

ABATTAGE DINDES

Indice - Base 100 = janvier 2019 – CIDEF



Janvier 2026

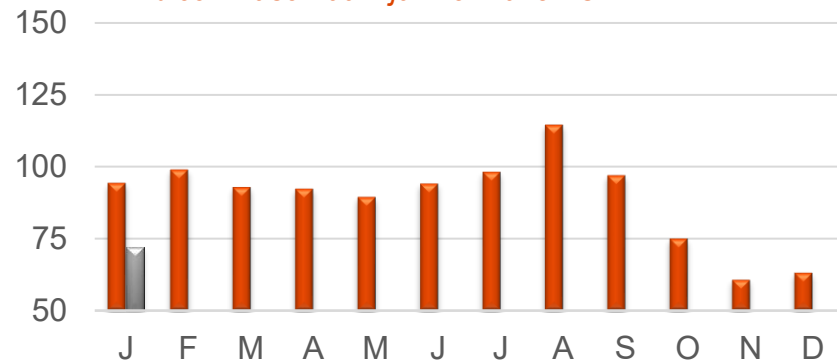
- 8,4 %
A / A-1

+ 2,3 %
cumul 12 M

Les abattages sont en baisse importante sur le début d'année, ce qui limite l'offre de produit à commercialiser dans tous les secteurs de la distribution et restauration.

STOCK DE VIANDE DE DINDE

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIDEF



Janvier 2026

- 23,7 %
A / A-1

+ 14,2 %
M / M-1

Les stocks de viande restent à un niveau bas et un manque d'offre est envisagé compte tenu des foyers IAHP et des zonages liés sur la capacité de production de dinde en Europe, notamment en Allemagne et en Pologne.

— = année 2025

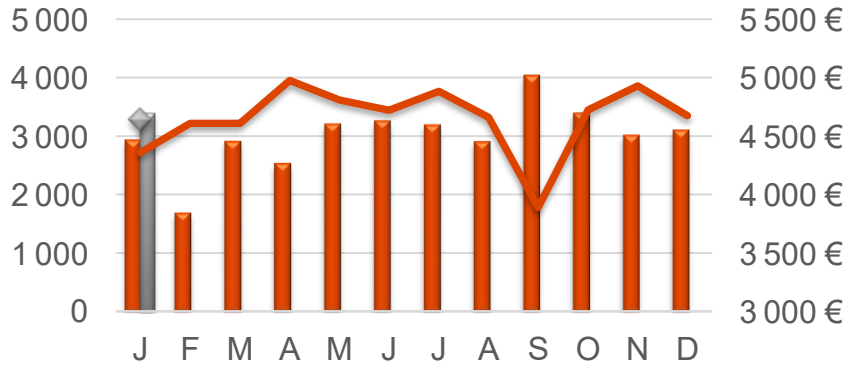
— = année 2026





IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

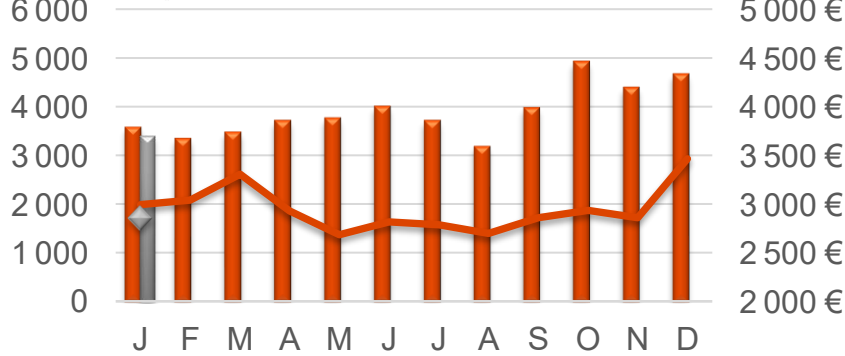
+ 16,4 % (T)
A / A-1

- 0,2 % (T)
Cumul 12 M

36 991 tonnes de dindes ont été importées sur les 12 mois de l'année 2025, (- 937 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 4 654 € la tonne (+ 863 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

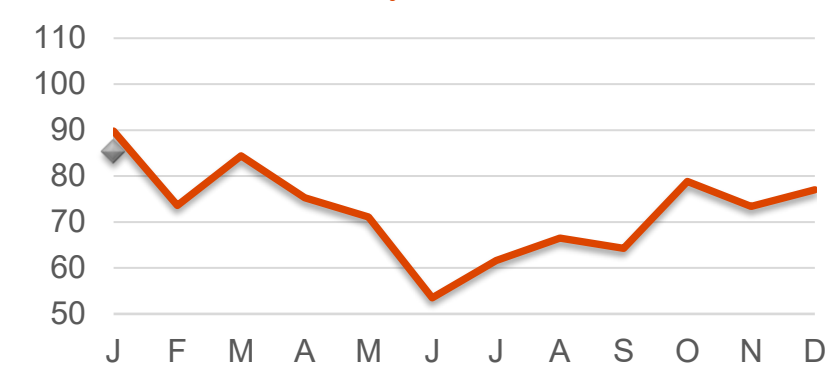
- 4,5 % (T)
A / A-1

+ 7,8 % (T)
Cumul 12 M

46 372 tonnes de dindes ont été exportées sur les 12 mois de l'année 2025, (+ 4 142 tonnes comparé à 2024), avec une valeur moyenne de 2 933 € la tonne (- 15 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



Janvier 2026

- 13,4 %
A / A-1

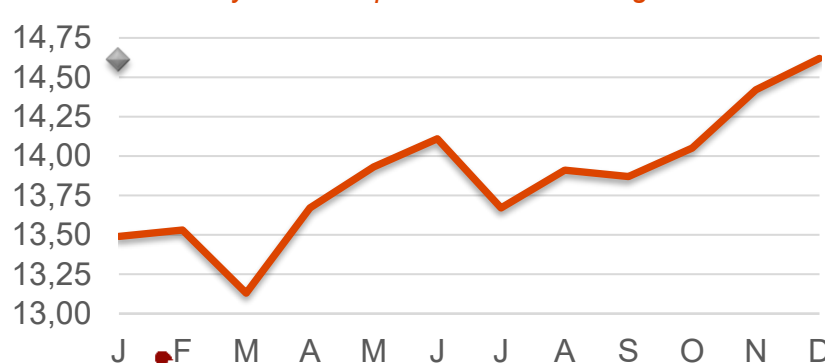
- 5,8 %
Cumul 12 M

La consommation de dinde au détail est en retrait sur le mois de janvier. Le prix moyen de la viande de dinde est en hausse à 11,84 €/kg avec un écart de plus de 3 € avec le poulet.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de dinde en €/kg - KANTAR FAM



Janvier 2026

+ 9,0 %
A / A-1

+ 3,0 %
Cumul 12 M

Avec un prix de l'escalope à 14,61 €/kg en janvier, le prix moyen de l'escalope reste élevé et bien supérieur au début 2025.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2025 — = année 2026



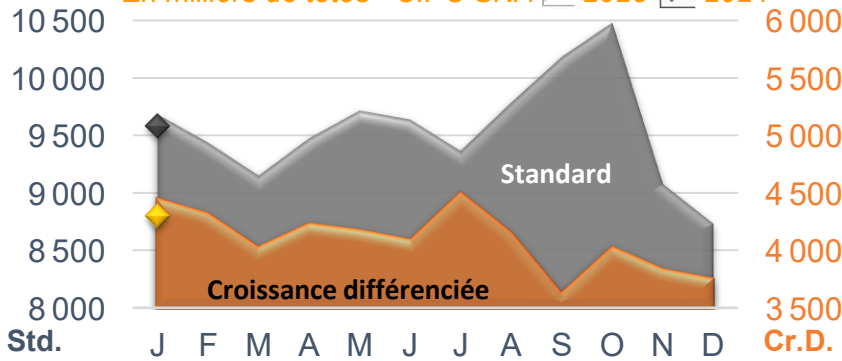


CHIFFRES FILIÈRE POULET



MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIPC SNA 2025 2024



Janvier 2026

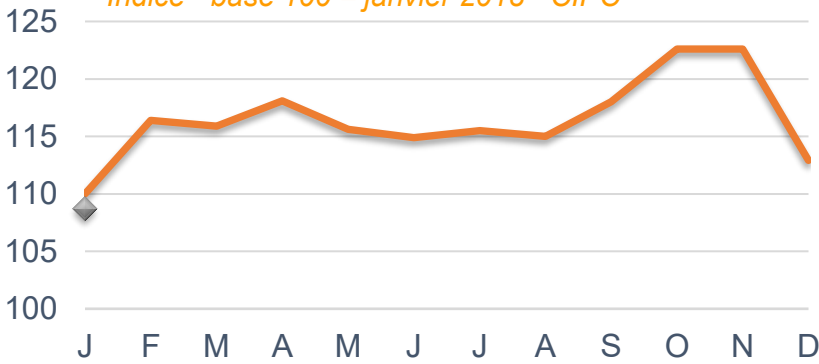
- 1,8 %
A / A-1

- 11,2 %
M / M-1

Les mises en place s'élèvent à 13,9 millions de têtes par semaine dont 9,6 millions en standard et 4,3 millions en croissance différenciée (incluant le CCP, l'ECC, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et le Fermier)

ABATTAGE STANDARD ET CERTIFIÉS

Indice - base 100 = janvier 2018 - CIPC



Janvier 2026

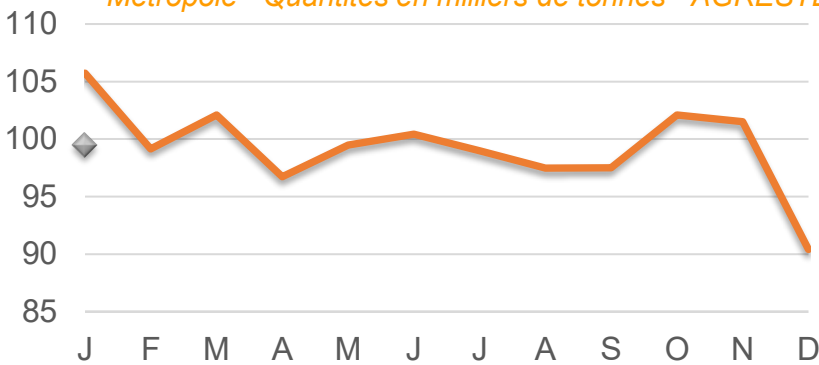
- 1,2 %
A / A-1

+ 6,1 %
Cumul 12 M

Les abattages sont en retrait sur janvier, avec un poids moyen qui évolue de +0,8% par rapport à 2024.

ABATTAGE POULETS DE CHAIR

Métropole - Quantités en milliers de tonnes - AGRESTE



Janvier 2026

+ 3,8 %
A / A-1

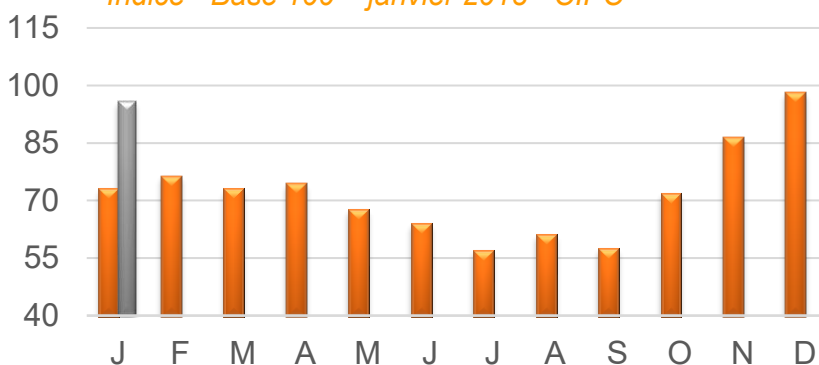
+ 3,2%
Cumul 12 M

Les abattages diminuent sur le mois de janvier, en lien avec l'impact de l'IAHP et les zones réglementées en Pays de la Loire.

* Les données des abattages de poulets de chair en poids ont été révisées le 01/06/25 pour les années 2022 à 2025, à la suite de corrections apportées par certains abattoirs de volailles. Les données de production et de consommation de viande ont également été révisées en conséquence.

STOCK DE VIANDE DE POULET

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIPC



Janvier 2026

+ 31,8 %
A / A-1

- 2,0 %
M / M-1

Le niveau de stocks est remonté depuis le mois d'octobre, avec une tendance plus marquée en filet, et qui commence à se réduire en cuisson à partir de janvier.

— = année 2025

— = année 2026



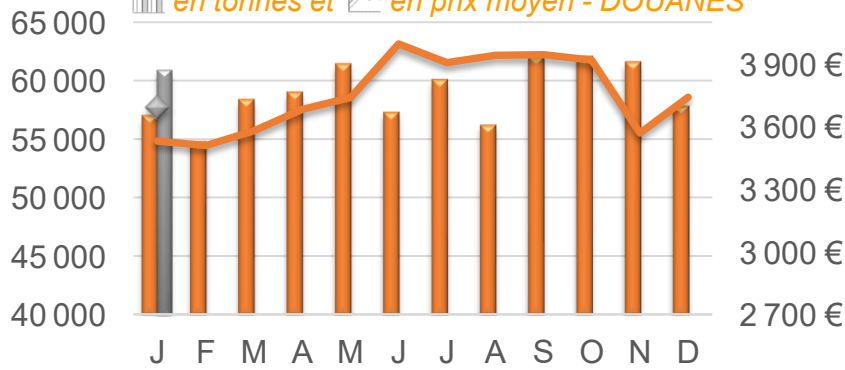


CHIFFRES FILIÈRE POULET



IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

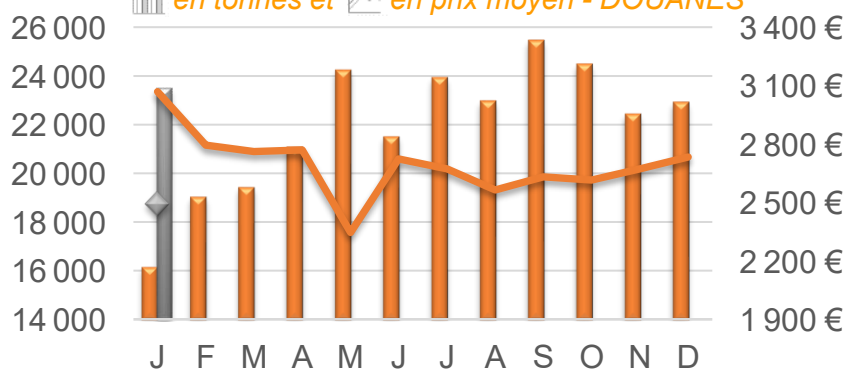
+ 7,1 % (T)
A / A-1

+ 9,6 % (T)
Cumul 12 M

706 058 tonnes de poulets ont été importées sur les 12 mois de l'année 2025, (+ 60 802 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 3 755 € la tonne (+ 331 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

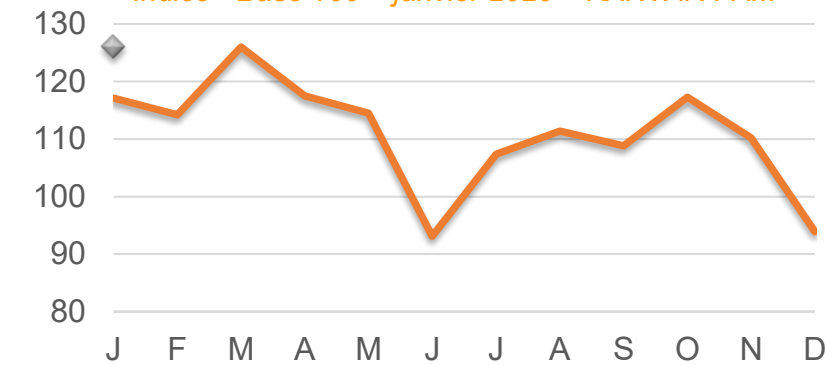
+ 46,0 % (T)
A / A-1

+ 27,8 % (T)
Cumul 12 M

262 938 tonnes de poulets ont été exportées sur les 12 mois de l'année 2025, (+ 49 737 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 2 696 € la tonne (- 222 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



Janvier 2026

+ 7,6 %
A / A-1

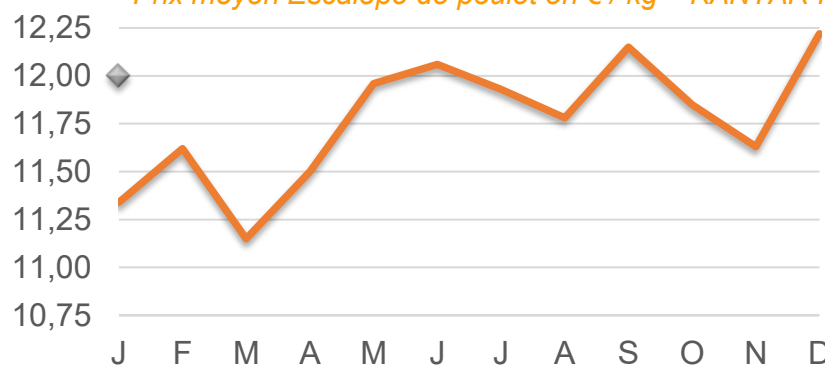
+ 1,1 %
Cumul 12 M

La consommation de poulet au détail augmente en cumul 12 mois mobile, à contrario des autres espèces de volailles en retrait. Mais ce sont les élaborés de volailles qui tirent la consommation à +4,7 %.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de poulet en € / kg - KANTAR FAM



Janvier 2026

+ 6,0 %
A / A-1

+ 5,9 %
Cumul 12 M

Le prix du poulet PAC se fixe à 6,79 €/kg en janvier, le prix de l'escalope à 12,00 €/kg et celui de la cuisse à 5,60 €/kg.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

— = année 2025

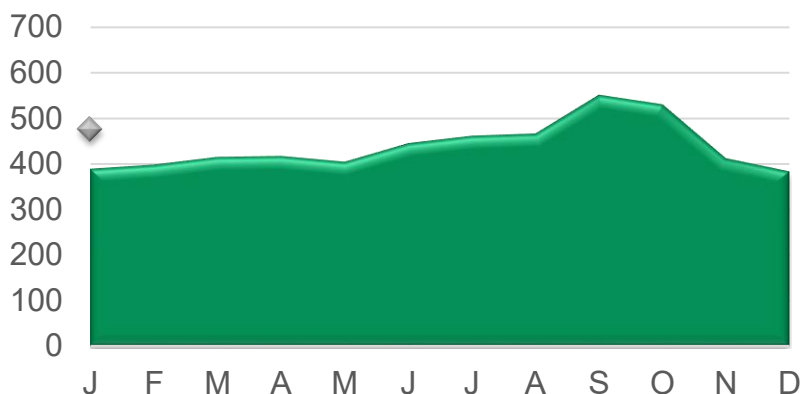
— = année 2026





MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes / semaine – CICAR



Janvier 2026

+ 4,1 %
A / A-1

- 2,5 %
Cumul 12 M

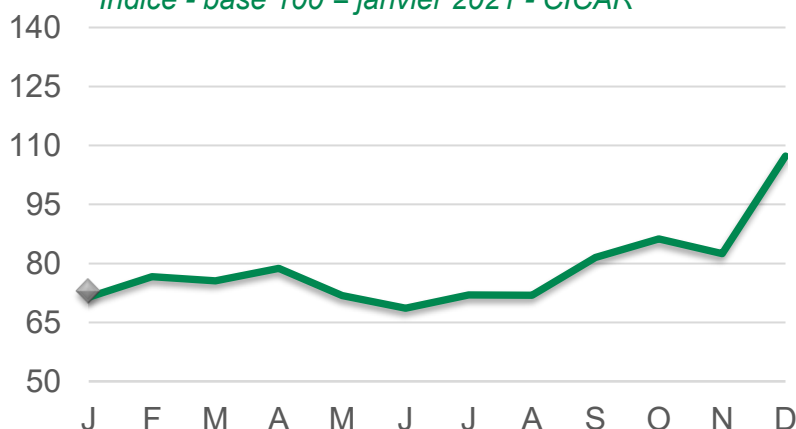
Les mises en place s'élèvent à 476 milliers de têtes hebdomadaires.

Ce niveau de mises en place est supérieur à 2025 mais reste inférieur à 2024.

Des disponibilités en canetons et en surfaces d'élevages seront nécessaires pour augmenter la production.

ABATTAGE CANARDS A RÔTIR

Indice - base 100 = janvier 2021 - CICAR



Janvier 2026

+ 2,1 %
A / A-1

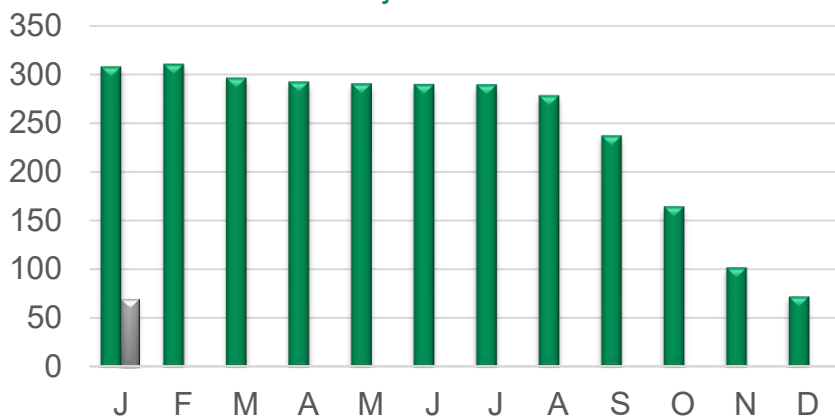
- 14,7 %
Cumul 12 M

Les abattages reprennent légèrement en janvier et devraient poursuivre leur reprise.

Les zones de restriction se lèvent au rythme prévu et permettront de relancer la production en Pays de la Loire.

STOCK DE VIANDE DE CANARD A RÔTIR

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CICAR



Janvier 2026

- 77,4 %
A / A-1

- 1,6 %
M / M-1

Les stocks de viande sont orientés à la baisse compte tenu de l'offre réduite en frais sur la fin d'année 2025.

Le manque de magret devrait permettre de remettre en avant le filet de canard chez les distributeurs et restaurateurs.

— = année 2025

— = année 2026



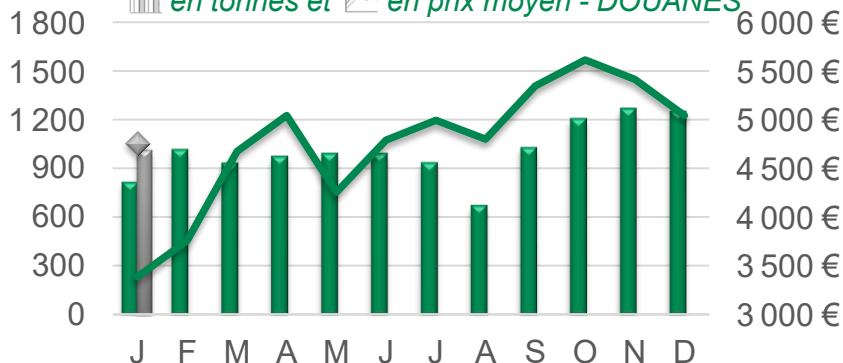


CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR



IMPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

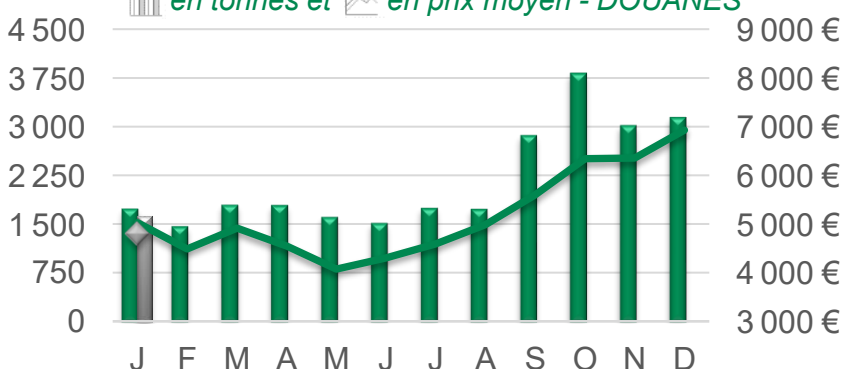
+ 25,5 % (T)
A / A-1

- 12,1 % (T)
Cumul 12 M

11 970 tonnes de canards ont été importées sur les 12 mois de l'année 2025, (- 2 274 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 4 758 € la tonne (+ 432 € à date par rapport à 2024).

EXPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Janvier 2026

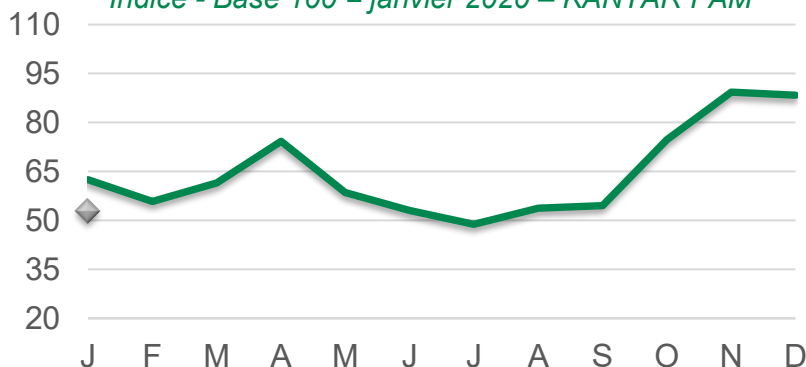
- 5,1 % (T)
A / A-1

+ 16,4 % (T)
Cumul 12 M

25 947 tonnes de canards ont été exportées sur les 12 mois de l'année 2025, (+ 4 313 tonnes comparé à 2024) pour une valorisation moyenne de 5 161 € la tonne (- 969 € à date par rapport à 2024).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 - KANTAR FAM



Janvier 2026

- 15,3 %
A / A-1

- 5,1 %
Cumul 12 M

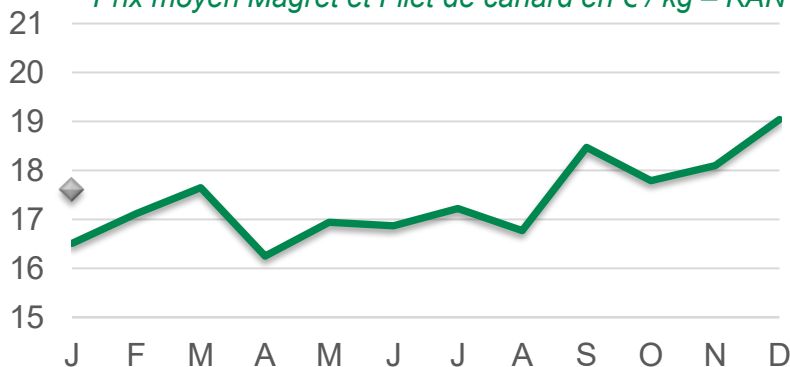
La consommation est en nette diminution par rapport à janvier 2025.

La baisse de l'offre disponible et le faible niveau de stocks ne favorise pas les mises en avant de filets de canards.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Magret et Filet de canard en €/kg - KANTAR FAM



Janvier 2026

+ 6,6 %
A / A-1

- 3,6 %
Cumul 12 M

Le prix du magret / filet se réduit de -7,5% par rapport au mois de décembre.

L'écart en faveur du filet, inférieur par rapport au magret diminue à 1,72 €/kg.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

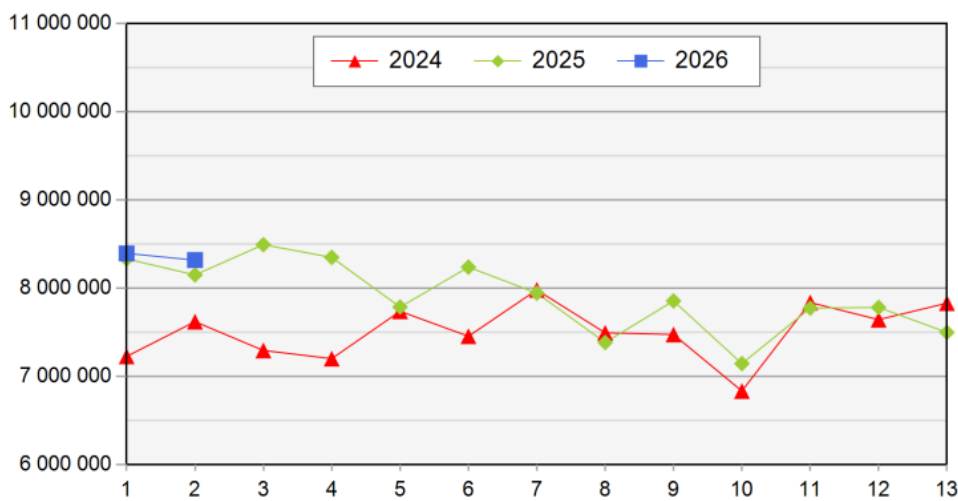
— = année 2025

— = année 2026



MISE EN PLACE DE POULETS LABEL ROUGE

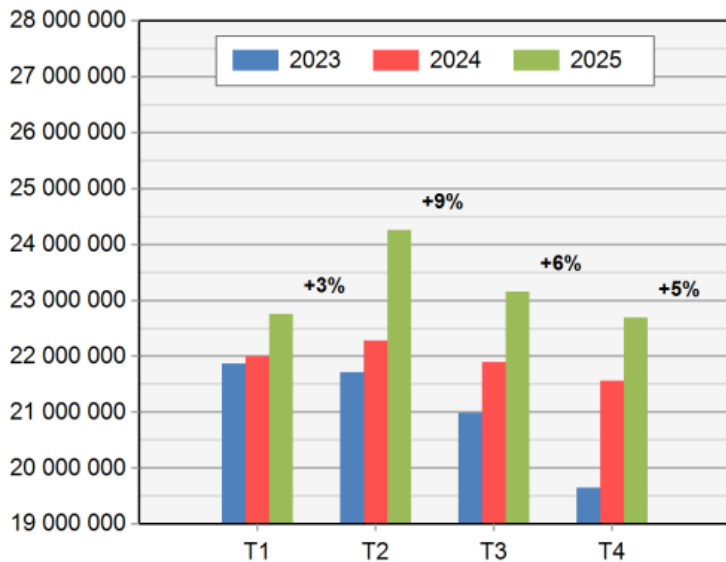
Estimations MEP en têtes / période (2 périodes) – SYNALAF



Après une année 2025 dynamique, la progression des mises en place de poulets LR augmente prudemment sur les deux premières périodes de 2026 (+1%/2025 +13%/2024).

LABELLISATION DE POULETS

Estimations en têtes / trimestre – SYNALAF



L'année 2025 marque une reprise des labellisations de volailles Label Rouge. 99,3 millions de volailles Label Rouge ont été labellisées (+5,2%/2024 -9,6%/2019) dont 92,8 millions de poulets Label Rouge (+5,8%/2024 -5,9%/2019).

90% des volumes sont connus, les 10% restant sont basés sur les chiffres de 2024.

MISE EN PLACE DE POULETS BIOLOGIQUES

Estimations MEP en têtes / période (2 périodes) – SYNALAF

Après une année 2025 de hausse des mises en place de poulets biologiques, les mises en place de poulets BIO sur les deux premières périodes de 2026 sont en baisse par rapport à l'année précédente (-6%/2025) mais encore en hausse par rapport à 2024 (+5%/2024).

NB: L'observatoire du Synalaf représente les filières organisées de volailles Bio en France, soit la majorité de la production hexagonale.

